

# L'Air de Martinique

Bulletin trimestriel d'information sur la qualité de l'air en Martinique



N°56, juillet - septembre 2015

## édito

À l'occasion de la journée nationale de la qualité de l'air le 25 septembre 2015, les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) se sont mobilisées pour informer et sensibiliser.

Mais elles ont également tenu, via leur fédération ATMO France, à rappeler la fragilité de leur financement qui doit soutenir des missions de plus en plus larges et exigeantes afin de répondre aux attentes sociétales fortes ainsi qu'aux nouveaux besoins des décideurs publics et privés. En effet, le périmètre d'intervention des AASQA s'est étendu progressivement aux gaz à effet de serre, aux pesticides, à l'air intérieur, etc. Aujourd'hui, face à l'enjeu sanitaire de la pollution de l'air, leurs missions importantes en matière d'information, de sensibilisation, d'aide à la décision (scénarisation, modélisation pointue, etc.) ou de suivi des actions ne cessent de croître. Il est donc important de réfléchir ensemble - état, collectivités, industriels et associations - à des solutions pour diversifier, conforter voire élargir les ressources financières des AASQA dans une but de performance accrue du dispositif de surveillance de la qualité de l'air.

(qualité de l'air)

## La mauvaise qualité de l'air persiste

Ce trimestre a, de nouveau, été marqué par une médiocre voire mauvaise qualité de l'air.

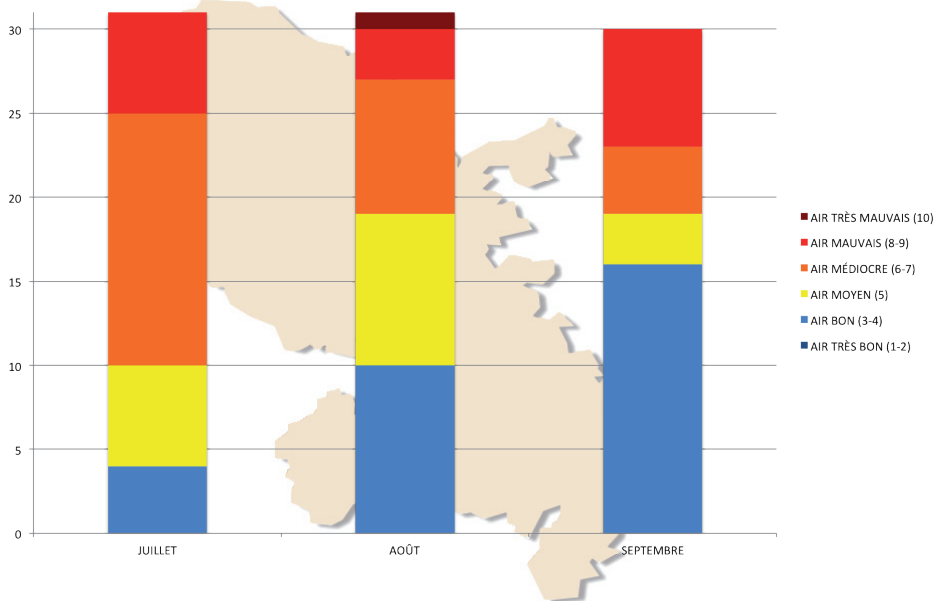
Selon Météo France, le mois de juillet a été exceptionnellement brumeux : ils ont enregistré 26 jours de brume de sable durant le mois. D'après leurs archives, il faut remonter à juillet 1994 pour trouver une occurrence plus importante

avec 29 jours de brume !

Le mois d'août et la première quinzaine de septembre ont connu un temps assez sec et des alizés soutenus, ce qui a favorisé le transport des particules désertique.

Une nette amélioration de la qualité de l'air est apparue à partir du 19 septembre. Pouvou que ça dure...

Indices de qualité de l'air enregistrés au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2015



## AGENDA MADININAIR

1-2 octobre : Journées Techniques de l'Air, Rennes

du 7 au 11 octobre : Fête de la Science

22 octobre : Visite officielle de Mme George PAU-LANGEVIN, Ministre des Outremer - présentation de capteurs H<sub>2</sub>S (problématique des sargasses)

du 12 novembre au 6 janvier : mesures du NO<sub>2</sub> à Macouba et Grand-Rivière

# Données trimestrielles



(le dioxyde d'azote NO<sub>2</sub>)

Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration horaire	
	moyenne trim. <sup>a</sup>	maxi. horaire	nbre dép. <sup>b &amp; c</sup>
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	14	75	0
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	9	59	0
Fort-de-France / Concorde <i>trafic</i>	36	170	0
Fort-de-France / Lycée Schoelcher <i>périurbaine</i>	N/A	N/A	N/A
Fort-de-France / Hôtel de Ville <i>urbaine</i>	17	191	0
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	8	32	0
Robert / Mansarde <i>trafic</i>	6	40	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

- a. objectif de qualité : 40 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle
- b. valeur limite horaire : 200 µg/m<sup>3</sup>
- c. seuil d'information-recommandation : 200 µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : 400 µg/m<sup>3</sup> durant 3 heures consécutives



Le dioxyde d'azote est un polluant atmosphérique dû au trafic automobile et à certaines activités industrielles.

(les particules PM10)



Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration journalière	
	moyenne trim. <sup>a</sup>	maxi. jour	nbre dép. <sup>b &amp; c</sup>
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	46	95	34
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	36	80	16
Schoelcher / Bourg <i>urbaine</i>	40	86	20
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	36	86	16
Robert / Mansarde <i>trafic</i>	36	77	13
Sainte-Luce / Morne Pavillon <i>périurbaine</i>	N/A	N/A	N/A

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

- a. objectif de qualité : 30 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle
- b. valeur limite : 50 µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur une journée
- c. seuil d'information-recommandation : 50 µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur 24 heures et, seuil d'alerte : 80 µg/m<sup>3</sup> durant 24 heures



Les particules fines PM10 sont des particules en suspension dans l'air de diamètre inférieur à 10 micromètres. Elles viennent principalement de l'activité industrielle, du trafic routier et des brumes de sable.

Ce 3<sup>ème</sup> trimestre 2015 est, comme le précédent, marqué par des **concentrations moyennes élevées en particules fines PM10**, ainsi qu'un **nombre important de dépassements des seuils réglementaires** sur toutes les stations. Ces résultats s'expliquent par des épisodes de brume de sable plus récurrents que de coutume.

Pour les PM10, le nombre le plus élevé de dépassements journaliers du seuil de 50 µg/m<sup>3</sup> est enregistré sur la station trafic «Fort-de-France / Renéville» : 34 dépassements (sachant que cette valeur limite de 50 µg/m<sup>3</sup> ne devrait pas être dépassée plus de 35 fois par an).

Au cours du trimestre, Madininair a activé **24 procédures préfectorales** pour ce polluant :

- 22 procédures d'information et recommandation ;
- 2 procédures d'alerte, dont une activée sur prévision de persistance de l'épisode de pollution.

Pour les **PM2,5**, Madininair observe également une **moyenne trimestrielle élevée** de 14 µg/m<sup>3</sup> : une concentration supérieure à l'objectif de qualité annuel.

Pour les 3 autres polluants réglementaires, à savoir le dioxyde d'azote, l'ozone et le dioxyde de soufre, les normes sont respectées au cours de ce trimestre.

A noter : les données trimestrielles sur la station «Fort-de-France/Lycée Schoelcher» ne sont pas disponibles. Cette station doit être déplacée définitivement en octobre sur un autre site.

En raison de problèmes techniques, l'appareil de mesure PM10 de la station Sainte-Luce/Morne Pavillon n'a pas été opérationnel ce trimestre.

## Procédures préfectorales

Au cours du trimestre écoulé, **24** procédures d'information et recommandation ou, d'alerte ont été activées.



## (les particules PM<sub>2,5</sub>)

Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration journalière
	moyenne trim. <sup>a &amp; b</sup>	maxi. jour
Fort-de-France / Hôtel de Ville <i>urbaine</i>	14	29

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **10 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne annuelle  
b. valeur limite : **25 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne annuelle

**i** Les **particules fines 2,5** sont des particules en suspension dans l'air de diamètre inférieur à 2,5 micromètres. Elles sont d'origine multiple.



## (le dioxyde de soufre SO<sub>2</sub>)

Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration journalière		concentration horaire	
	moyenne trim.	maxi. jour	nbre dép. <sup>b</sup>	maxi. horaire	nbre dép. <sup>c</sup>
Fort-de-France / Lycée Schoelcher <i>périurbaine</i>	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Fort-de-France / Etang Z'abricot <i>industrielle</i>	5	29	0	57	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **50 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne annuelle  
b. valeur limite journalière : **125 µg/m<sup>3</sup>**  
c. seuil d'information-recommandation : **300 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : **500 µg/m<sup>3</sup>** durant 3 heures consécutives

**i** Le **dioxyde de soufre** est un polluant principalement d'origine industrielle.

## (l'ozone O<sub>3</sub>)



Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration horaire	
	moyenne trim.	maxi. horaire	nbre dép. <sup>b &amp; c</sup>
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	16	40	0
Fort-de-France / Lycée Schoelcher <i>périurbaine</i>	N/A	N/A	N/A
Sainte-Luce / Morne Pavillon <i>périurbaine</i>	28	50	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **120 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne sur 8 heures  
b. seuil d'information-recommandation : **180 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne horaire  
c. seuil d'alerte : **240 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne horaire

**i** L'**ozone** est issu de réactions chimiques complexes entre divers polluants sous l'effet du rayonnement solaire.



## Réseau Madininair

### IMPLANTATION DES STATIONS DE MESURES FIXES



Retrouvez l'ensemble des données et mesures de Madininair sur <http://www.madininair.fr/Mesures-et-donnees->



## EN BREF...

### • FORUM D'CLIC LOGEMENT

Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes Martinique a organisé les 27 et 28 août, la 13e édition du FORUM D'CLIC LOGEMENT au stade Pierre Alier de Dillon à Fort-de-France. A cette occasion, Madinair a effectué une intervention sur le thème «Les astuces pour une meilleure qualité de l'air dans son logement».

### • ÉVALUATION DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE SUR LE TERRITOIRE DE LA CACEM

Du 10 juin au 20 juillet, Madinair a effectué une première campagne de mesures du dioxyde de soufre, des oxydes d'azote et des particules fines à l'aide d'une unité mobile de surveillance de la qualité de l'air, dans la zone de Dillon. Ces mesures s'inscrivent dans le programme d'actions « AIR » de la CACEM. Elles ont pour objectif d'évaluer la pollution d'origine industrielle et d'estimer le risque de dépassement des normes environnementales sur le territoire de la CACEM.

### • FORMATION ÉCO-CONDUITE

Les 6 et 7 juillet, 6 salariés de Madinair ont effectué une formation à l'éco-conduite. Cette formation a permis aux participants de développer une conduite plus économique avec des diminutions significatives en matière de consommation de carburant et d'émissions de CO<sub>2</sub>.

### • ÉTUDE DE LA QUALITÉ DE L'AIR SUITE AUX INCENDIES DE LA DÉCHARGE CÉRON

Face aux incendies répétés de la décharge Céron en juin-juillet, le Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets (SMTVD) a sollicité une étude de la qualité de l'air dans le quartier Taupinière du Diamant, impacté par la fumée. Madinair a ainsi effectué du 4 août au 16 septembre, des mesures de différents polluants (NOx, SO<sub>2</sub>, PM10) potentiellement émis lors de la combustion des déchets afin d'évaluer le risque de dépasser les normes pour la protection de la santé.

(événement)

## Première journée nationale de la qualité de l'air



Le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie a organisé le 25 septembre prochain la première Journée Nationale de la Qualité de l'Air.

Pour sa toute première édition, la journée de l'air a eu pour ambition de faire prendre conscience aux citoyens de l'importance de respirer un air de bonne qualité. Car la qualité de l'air, celui que l'on respire à l'extérieur comme à l'intérieur des bâtiments, est un enjeu sanitaire, environnemental et économique majeur. Cette journée a aussi eu pour objectif de faire connaître les solutions et les bonnes pratiques qui permettent de réduire les émissions de polluants.

Pour cette journée nationale de la qualité de l'air, Madinair s'est mobilisé dans les médias, sur les réseaux sociaux et sur le terrain.

L'association a établi un partenariat avec les médias locaux pour informer largement les

martiniquais sur la problématique de la qualité de l'air : séries de reportages diffusées du 21 au 25 septembre sur Martinique 1<sup>ère</sup> et ATV, forum auditeurs sur Martinique 1<sup>ère</sup> radio, etc. A cette action médiatique, Madinair a également ajouté une action terrain.

L'association régionale de surveillance de la qualité de l'air, a organisé, en collaboration avec la Ville de Fort-de-France, une matinée d'information « Mieux respirer, c'est ça l'idée ». Cette matinée d'information a permis de sensibiliser les foyers à la problématique de la qualité de l'air, de leur faire prendre conscience de l'importance de respirer un air de bonne qualité pour leur santé. Au cours de cette matinée, le public a pu échanger avec une animatrice de Madinair sur les sources de pollution et les solutions ou bonnes pratiques qui permettent de réduire les émissions de polluants.